Nations Unies S/2012/85



Conseil de sécurité

Distr. générale
10 février 2012

Original : français

Lettre datée du 10 février 2012, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 2021 (2011) concernant la République démocratique du Congo, par laquelle le Conseil de sécurité m'a prié de proroger, pour une période prenant fin le 30 novembre 2012, le mandat du Groupe d'experts créé en application de la résolution 1533 (2004) et reconduit par des résolutions ultérieures.

Je tiens donc à vous informer qu'après avoir consulté le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo, j'ai nommé les experts suivants :

- M. Nelson Alusala, Kenya (armements)
- M. Ruben de Koning, Pays-Bas (ressources naturelles)
- M. Steven Hege, États-Unis d'Amérique (groupes armés)
- Mme Marie Plamadiala, République de Moldova (douanes et aviation)
- M. Steven Spittaels, Belgique (finances)

J'ai aussi désigné M. Hege Coordonnateur du Groupe d'experts.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette information à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) **BAN** Ki-moon

12-23077 (F) 100212 100212



